

Togo : La HAAC outille les journalistes sur l'importance du fonds documentaire des médias



L'importance de la constitution du fonds documentaire des médias était au centre d'un séminaire d'information et de formation des journalistes organisé les 19 et 20 avril à Kpalimé. C'est une initiative de la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) avec l'appui financier de l'Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture (UNESCO).

L'ambition de l'instance de régulation des médias au Togo est de fédérer les expertises en vue de dessiner les contours d'une gestion efficace des archives écrites et audiovisuelles des médias dans le pays.

Ce séminaire qui a regroupé quelques 75 journalistes et archivistes du Grand Lomé, des régions maritimes et des plateaux, a permis d'engager la réflexion sur la gestion et la conservation des productions écrites, audiovisuelles et en ligne des médias au Togo.

Selon le président de la Haac, M. Pitalounani Telou, la réflexion pourrait conduire à la mise en place d'un véritable service de documentation et d'archives à l'Institution.

« Ce service, encore embryonnaire, pourrait prendre, dans les

prochaines années la forme d'un Centre de Documentation sur les Médias du Togo. Notre souhait est que demain, on puisse venir à la HAAC pour rechercher et retrouver un documentaire, un film, une émission, un article d'un radio, d'une télévision ou d'un journal dès lors qu'ils sont créés et exploités au Togo, à l'exemple et au-delà de l'INA en France », a-t-il fait savoir.

A ce jour, l'environnement médiatique togolais comporte 600 titres d'organes de presse écrits (dont plus de 200 paraissent plus ou moins régulièrement, une centaine de médias en ligne, quatre-vingt-treize (93) radios privées commerciales, confessionnelles, communautaires et rurales et dix (10) chaînes de télévision privées.

Selon les premières conclusions issues d'une étude commanditée sur le sujet, il n'existe dans la plupart des médias, aucun service organisé de documentation et d'archives. Même si ce service existe, il n'est pas outillé pour être efficace en termes de ressources humaines formées, de local ou d'équipements adéquats.

Il faudra progressivement abandonner la conservation ou l'utilisation des CD et clés USB et aller vers les meilleures méthodes de conservation des documents notamment la numérisation et la gestion électronique.

David S.